



Si ce lundi, nous nous étions intéressés aux mandats rémunérés et non rémunérés des ministres du gouvernement fédéral, ce mardi, on s'intéresse aux portefeuilles des ministres wallons et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'occasion de voir que tous respectent la règle de ne pas cumuler leur emploi de ministre avec un autre job. Par contre, tous, ou presque, ont gardé leur rôle de conseiller communal, pour lequel ils touchent encore un jeton de présence...

Evidemment, le montant de ce jeton n'est pas très élevé, de l'ordre de 50 euros environ selon les communes. Mais, dans certaines entités, il peut monter jusqu'à 200 euros... Avec en moyenne dix à onze conseils communaux annuels, on peut donc dire que les ministres ga-

gnent au minimum 500 euros de plus par an grâce à leur casquette de conseiller communal. De quoi mettre du beurre dans les épinards.

Car en devenant ministre en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles, tous ont dû se résoudre à abandonner leurs

éventuels autres mandats rémunérés. Ils ont par contre gardé certains mandats non rémunérés, dans des ASBL ou dans les organes de leur parti respectif. On fait le point.

> **Paul Magnette.** Le ministre-président wallon a fait le ménage, abandonnant 5 mandats rémunérés quand il a pris ses fonctions, le 22 juillet 2014 : celui de président ff du PS, de bourgmestre de Charleroi, de député wallon et de sénateur, mais aussi son job de professeur à temps partiel à l'ULB. Il a aussi laissé tomber 9 mandats non rémun-

nés, notamment dans des instances locales de Charleroi. Paul Magnette n'a gardé que deux mandats rémunérés : celui de grand chef de la Wallonie et de conseiller communal à Charleroi. Il a aussi 4 mandats gratuits, dont celui de membre du bureau du PS et d'administrateur de la Régie communale autonome RCA de Charleroi.

> **Jean-Claude Marcourt.** Cas un peu spécial que celui du Liégeois puisqu'il est à la fois dans le gouvernement wallon, et dans le gouvernement de la Fédération. Pour ces deux mandats rémunérés, il ne perçoit qu'un seul

salaire de ministre (le même que ses collègues wallons, sans petite prime pour cette double fonction nous assure son cabinet NdIR). Il a aussi un mandat rémunéré de conseiller communal à la ville de Liège.

> **Maxime Prévot.** En plus d'être

ministre wallon des Travaux publics et de la Santé, le Namurois est resté impliqué dans sa ville puisqu'il y est toujours conseiller communal, après avoir dû rendre l'écharpe mayorale au moment d'intégrer le gouvernement. Il a aussi mis fin, au même moment, à un mandat rémunéré chez Ethias (comme membre du comité de surveillance) et à 5 mandats non rémunérés dans des ASBL et au sein du cdH.

> **Paul Furlan.** Le ministre des Pouvoirs locaux se devait de montrer l'exemple. Lui aussi n'a gardé que son mandat rémunéré de ministre et celui de conseiller communal de Thuin. Il est aussi, à titre non rémunéré, administrateur de l'ASBL du PS de Thuin.

> **Carlo Di Antonio.** Le ministre de l'Environnement n'a que deux mandats rémunérés, celui de ministre et celui de conseiller communal de Dour. Déjà fort

occupé et sportif dans l'âme, ASBL de promotion de Marche-Carlo Di Antonio n'a aucun autre mandat non rémunéré.

> **René Collin.** On peut dire qu'il était hyperactif avant d'intégrer le gouvernement wallon et celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles, quand il était député provincial. Il avait en effet 10 mandats rémunérés (dont son emploi d'avocat et des postes d'administrateurs dans diverses sociétés) et 11 mandats non rémunérés. L'homme a dû réduire la voilure, comme le veut le règlement wallon. Aujourd'hui, il n'a plus « que » son mandat de ministre wallon de l'Agriculture et celui de ministre des Sports en Fédération Wallonie-Bruxelles (deux postes qui ne comptent que pour un seul salaire classique de ministre). A cela viennent s'ajouter trois mandats non rémunérés au sein du cdH du Luxembourg, de deux

en-Famenne et de la province du Luxembourg.

> **Christophe Lacroix.** Petit nouveau dans le gouvernement wallon PS-cdH, il a lâché ses deux mandats rémunérés (échevin de Wanze et sénateur coopté puisqu'il avait raté de peu le siège de député aux élections) en prêtant serment. Il est aussi conseiller communal à Wanze. Par contre, il a mis fin à ses trois mandats non rémunérés, dans des ASBL socialistes locales.

> **Eliane Tillieux.** Ministre wallonne de l'Emploi et seule représentante féminine dans ce gouvernement, elle est à la fois ministre et conseillère communale à Namur, où elle retrouve donc Maxime Prévot. Elle a aussi gardé son mandat non rémunéré d'administratrice au sein de la fédération du PS de Namur. ■

L. PIRET

ET EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES ?

Eux aussi ont fait le ménage

Pour les ministres de la Fédération Wallonie-Bruxelles aussi, l'exercice est intéressant puisque certains ont dû faire le ménage dans leurs mandats en prenant leurs fonctions, après le 21 juillet 2014. Aux cinq ministres ci-dessous s'ajoutent Jean-Claude Marcourt et René Collin.

> **Rudy Demotte.** Ne conservant que la Fédération, le ministre-président cumule ce poste avec celui de conseiller communal à Tournai. Il a aussi maintenu ses quatre mandats non rémunérés au sein du PS et dans des organismes de promotion de la Wallonie picarde. Au final, il égale Paul Magnette en terme de mandats !

> **Joëlle Milquet.** Passée de l'Intérieur au fédéral, à l'Enseignement à la Fédération, Joëlle

Milquet est aussi conseillère communale à Bruxelles et perçoit donc un jeton de présence à ce titre. Elle a aussi gardé deux mandats non rémunérés : celui d'administratrice au Centre d'Etudes politiques, économiques et sociales, et celui d'administratrice dans l'ASBL Festival des musiques de Bruxelles.

> **Rachid Madrane.** Ministre de l'Aide à la jeunesse, Rachid Madrane n'a que deux mandats rémunérés, celui de conseiller communal à Etterbeek, en plus de son job de ministre.

> **André Flahaut.** Passé de la Chambre à la Fédération Wallonie-Bruxelles, où il a pris en charge le budget, il est aussi resté conseiller communal à Nivelles. Il a aussi gardés deux mandats non rémunérés, au

sein de la fédération du PS et du PS du Brabant wallon.

> **Isabelle Simonis.** Bourgmestre de Flémalle avant les élections régionales, elle a abandonné pas mal de mandats en devenant ministre de la Jeunesse et de l'Egalité des chances : trois rémunérés (députée wallonne et à la communauté française, chef de groupe PS au parlement wallon), et deux mandats non rémunérés, notamment chez Solidaris. Elle reste tout de même conseillère communale à Flémalle et est très active à côté de son job ministériel, puisqu'elle a gardé huit mandats non payés : au sein du PS, dans les sections locale et liégeoise, des Femmes prévoyantes socialistes, et de l'Atelier pour l'égalité entre hommes et femmes. ■

